

AUTO ECOLE FIRST CAR

INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Nationalité

Profession :

Adresse :

Code Postale :

Ville :

Tél. fixe :

Portable :

@Mail Valide (Obligatoire) :

Port de verres correcteurs : Oui Non

(Barrer mention inutile)

Demande à participer à une formation du permis B AAC conduite en 5 jours :

Je joins à ma demande :

- ✓ 4 Photos d'identité E-Photo Obligatoire avec signature
- ✓ 1 Photocopie de la Carte d'Identité ou Passeport (Recto-Verso)
- ✓ 1 Photocopie du permis de conduire AM (Recto-Verso) si vous l'avez passé
- ✓ 1 Enveloppe lettre suivie 20 gr (Achat en bureau de poste)
- ✓ 5 Timbres postaux au tarif normal
- ✓ 1 Acompte de 190 € à l'ordre de FIRST CAR à joindre au dossier
- ✓ 1 Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, ex : facture de téléphone, eau, électricité (si personne sans justificatif de domicile, fournir justificatif de domicile avec attestation d'hébergement et pièce d'identité de la personne hébergeant)
- ✓ Photocopie recto-verso de la carte d'identité de la mère et du père
- ✓ 1 Photocopie de l'ASSR 2
- ✓ Pour les plus de 16 ans, une copie du recensement
- ✓ Pour les plus de 17 ans, une copie de la JAPD ou la convocation

En cas d'absence ou annulation, quelque soit le motif, la formation sera entièrement dûe !

Ne rien coller, ne rien agraffer sur votre dossier, ne rien découper (photos) !

Fait le :

Signature enfant :

Signature parent :

Merci d'envoyer votre Dossier en RECOMMANDÉ avec AR sous 8 jours à CFM, Circuit de Ledenon, 30210 LEDENON Dans le cas contraire votre inscription sera annulée !

CONTRAT de FORMATION au PERMIS B et AAC

Conduite 5 jours

Entre la SARL First Car au capital de 10000,00 € dont le siège social est sis 25 avenue Geoffroy Perron 30210 REMOULINS inscrite au RCS sous le n°82235433800029, N° Agr E1603000120 délivré le 30/11/2017 représentée par son gérant Patrice Millot ci-après dénommé FIRST CAR, d'une part,

Et * Madame, Mademoiselle, Monsieur _____, demeurant _____

*rayer les mentions inutiles.

Ci-après dénommé l'élève, d'autre part. Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

1.OBJET DU CONTRAT:

L'élève a choisi de s'inscrire à First Car pour effectuer une formation à la conduite auto en STAGE CONTINU. L'inscription à un stage de formation n'est définitive qu'après versement par l'élève à First Car de l'acompte minimum et de la remise des pièces à fournir.

2.PROGRAMME DE FORMATION:

Les cours de formation sont dispensés par des moniteurs diplômés. Les programmes de formation peuvent être modifiés ou complétés par First Car pour tenir compte des évolutions éventuelles de la réglementation. Cette formule correspond à 20 heures effectives de formation dispensées par journées de 7 heures, comprenant un enseignement théorique et pratique.

Tout changement de date d'examen devra être signalé par mail ou par courrier au plus tard 15 jours précédant la date initialement réservée, dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter des frais d'examen et heures d'absence. Les dates d'examens peuvent être modifiées par le service des examens des permis de conduire de la Préfecture, notamment en cas d'intempéries, d'absence d'inspecteurs, d'insuffisance de places, etc...sans que la responsabilité de First Car puisse être engagée.

3.MOYENS PEDAGOGIQUES ET MATERIELS:

Un contrôle des connaissances pratiques et théoriques sera effectué par le moniteur en cours de formation First Car formera l'élève sur l'un de ses véhicules.

4.REGLEMENT DU CENTRE DE FORMATION:

Durant toute la formation seul le moniteur est apte à apprécier le niveau de l'élève. Ainsi seul le moniteur peut admettre l'élève à se présenter à l'examen pratique. En cas de litige, un examen blanc sera effectué. Dans le cas exceptionnel où les épreuves du permis de conduire ne pourraient être effectuées en toute sécurité et dans le respect des instructions, le moniteur pourra prendre la décision de cesser la formation sans possibilité de remboursement. Les horaires de formation doivent être impérativement respectés.

5.PRIX DE LA FORMATION:

Le montant TTC de cette formation pratique s'élève à 1290 €:

- les frais d'inscription
- 20 heures de formation pratique (2)
- 1 accompagnement à l'épreuve d'examen (1)

(1).En cas de retard ou d'absence à une session de formation, d'examen ou dans le cas d'un échec à la conduite, vous devrez vous acquitter de la somme de 90 € (frais d'accompagnement + gestion dossier+heures d'absence).

(2).Toute heure supplémentaire, 50€/h.

En cas de restitution de dossier ou d'abandon, les montants dus seront facturés au détail.

Les conditions du présent contrat sont valables 6 mois à compter de sa date de signature, au-delà le First Car se réserve le droit d'en modifier les conditions et termes voire d'annuler l'inscription de l'élève.

6.MODALITES DE REGLEMENT:

- 190€ à l'inscription (L'acompte verse à l'inscription restera acquis au First Car en cas d'annulation.)
- 1100€ au premier jour de formation.

7.OBLIGATION DES PARTIES:

Les parties s'engagent à se comporter de façon loyale l'une envers l'autre.

Fait en deux exemplaires dont un est remis à chacune des parties. A

,le

L'élève
Nom et Prénom
Mention lu et approuvé

Le Gérant

FIRST CAR

MANDAT

Je soussigné(e)

né(e) le

Adresse

Donne mandat à FIRST CAR pour effectuer les démarches administratives auprès de la préfecture afin de faire la demande de permis de conduire.

.

Fait à Remoulins, le

Signature

TRAÎTEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

L'Apprenant (et éventuellement son tuteur ou son représentant légal) atteste(nt) avoir pris connaissance de la charte pour la protection des données personnelles de l'Etablissement, annexée à la présente.

Utilisation des Données personnelles à des fins de prospection commerciale

L'Apprenant accepte que l'Etablissement lui transmette des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques :

OUI NON

L'Apprenant accepte que les partenaires de l'Etablissement lui transmettent des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques :

OUI NON

Il est rappelé à l'Apprenant qu'il pourra se désinscrire gratuitement de ces offres, à tout moment, en envoyant un courrier postal ou un courriel, accompagné d'un justificatif de son identité, à l'adresse de l'Etablissement :

Adresse Postale :

Adresse Courriel :

@

En outre, chaque Apprenant a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante :

bloctel.gouv.fr

Fait à _____, le _____

En 2 exemplaires originaux à signer ci-dessous.

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature de
l'Apprenant

Signature du tuteur
ou du représentant légal

Signature de
l'Etablissement